

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2019

Séance extraordinaire du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 15 juillet 2019 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Martha Lévesque, conseillère au siège no 6

Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3 est absente pour tout le mois de juillet.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et madame Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

Monsieur Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiment et en environnement est aussi présent.

Ouverture de la séance.

Lecture de l'avis spécial et l'ordre du jour est remise par la directrice générale / secrétaire-trésorière

A tous les membres du conseil,

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Newport est convoquée par les présentes par Monsieur Lionel Roy, maire, pour être tenue à l'Hôtel de Ville à 19 heures 00 le lundi 15 juillet 2019, et qu'il sera pris en considération, les sujets suivants :

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Abattage d'arbres sur les lots 5 001 223, 5 001 222, 5 000 576, propriété de Monsieur Léo Hamel.
- 4) Séance close.

Donné à Newport, ce 10 juillet 2019.  
La directrice générale / secrétaire-trésorière  
Lise Houle  
Copie conforme à l'original, ce 10 juillet 2019.

Je, Lise Houle, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié ou fait signifier cet avis spécial à tous les membres du conseil en leur donnant une vraie copie de main à main ou à leur domicile le 10 et/ou 11 juillet 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 juillet 2019.  
La directrice générale / secrétaire-trésorière  
Lise Houle

2019-092 Résolution no 2019-092

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau  
Appuyé par la conseillère Martha Lévesque

L'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE

**3) Abattage d'arbres sur les lots 5 001 223, 5 001 222 et 5 000 576, propriété de Monsieur Léo Hamel**

L'inspecteur en bâtiment et en environnement fait lecture du rapport d'expertise réalisé par Mathieu Giguère, ingénieur forestier, sur les lots 5 001 223, 5 001 222 et 5 000 576, propriété de Monsieur Léo Hamel.

Après discussion l'inspecteur informe d'un projet d'entente hors cours suite à des informations reçues par la firme légale.

Certains membres du conseil suggèrent de conclure une entente.

2019-093 **Résolution no 2019-093**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau  
Appuyé par le conseiller Germain Boutin  
Qu'une rencontre soit prévue entre toutes les parties, afin de discuter du dossier.

ADOPTÉE

**4) Fin de la séance**

2019-094 **Résolution no 2019-094**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 heures 15.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Lionel Roy, maire

---

Lise Houle, Directrice générale / secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**  
(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 16e jour de juillet 2019.

---

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière